

**REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE D'OLIVESE DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N° 09/2023**

**Séance du 25 mars 2023**

**OBJET : Attribution de subventions.**

Afférents au Conseil : **10**  
Membres en exercice : **10**

Date de la convocation : 16/03/2023  
Date d'affichage : 16/03/2023  
Ayant délibéré : 7      Votés Pour : 7  
Votés Contre : 0      Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et trois, le vingt-cinq mars à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur FOATELLI Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

<b>Etaient présents</b>	<b>Etaient représentés</b>
M. MILLO Jean-Luc	Mme GUIQUET Sandra
M. POLI Jean-Baptiste	
M. BRUNETTI Alain	<b>Etaient absents</b>
M. MARTINO Enzo	M. BRANDIZI Pierre
M. FOATELLI Jean-Claude	M. VANNI Alain
M. CASALTA Jean-Philippe	
M. BASTIANELLI Francis	

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les demandes de subventions formulées par divers organismes et associations parvenues en Mairie depuis le 01 janvier 2023 :

- L'ASSOCIATION SANT'AUSTINU sollicite une aide financière pour l'organisation de festivités à l'occasion de la fête patronale (accueil des confréries, repas).
- L'ASSOCIATION I GHJATTI LIVISANI sollicite une aide financière afin de réaliser les actions suivantes : stérilisation de chats.

- L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE COZZANO sollicite une aide financière afin de subvenir aux besoins tels que : achat de logistique, (repas journaliers pris au Centre de Secours qui sont à la charge des pompiers), achat vestimentaire et achat de matériel.
- L'ASSOCIATION L'ATTRAPE RÊVES sollicite une aide financière afin d'organiser des manifestations sportives et sociales autour de la mise en valeur du patrimoine dans les villages, mais également des interventions dans différents milieux afin de promouvoir les valeurs du sport.
- L'ASSOCIATION INSEME sollicite une aide financière afin de développer son activité (aide aux personnes qui vivent en Corse et qui doivent se rendre sur le Continent pour raison médicale).
- L'ASSOCIATION LA MAISON DU SACRE CŒUR sollicite une aide financière afin de développer son activité (hébergement et soutien aux personnes et aux familles fragilisées par la maladie).
- LE COMITE DE LA CORSE DU SUD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER sollicite une aide qui permettrait au Comité de mener différentes actions (aide à la recherche, aide aux malades, aide à la prévention et au dépistage).
- JOURNAL U TARAVU sollicite une aide financière afin de poursuivre le développement des activités du journal.

Monsieur BRUNETTI Alain, secrétaire de l'Association I GHJATTI LIVISANI, par ailleurs adjoint au Maire, n'a pas participé aux débats.

Après avoir ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux organismes et associations les subventions suivantes pour un montant total de 1 950 euros :

- L'ASSOCIATION SANT'AUSTINU : **400 euros.**
- L'ASSOCIATION I GHJATTI LIVISANI : **400 euros.**
- L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE COZZANO : **150 euros.**
- L'ASSOCIATION L'ATTRAPE REVES : **300 euros.**
- L'ASSOCIATION INSEME : **200 euros.**
- L'ASSOCIATION LA MAISON DU SACRE CŒUR : **200 euros.**
- LE COMITE DE LA CORSE DU SUD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER : **200 euros.**
- JOURNAL U TARAVU : **100 euros.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,  
Le 25/03/2023

Le Maire  
Jean-Luc MILLO

